

## MAITRE DE MAISON EN SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

### Titre professionnel

Le métier de maître-sse de maison est lié à la gestion du quotidien sur un lieu d'hébergement collectif de personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ou de dépendance due à l'âge.

Il est chargé du bon fonctionnement du lieu de résidence des personnes, de les accompagner au quotidien, cumulant ainsi des fonctions d'intendance et d'animation, dans un cadre sécurisant et sécurisé. Ainsi, il :

- Anime et gère un espace dédié à des activités techniques en concertation avec l'équipe
- Assure l'hygiène et la sécurité des locaux confiés
- Garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement
- Assure les conditions matérielles de l'accueil, du séjour et de la sortie des usagers

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se positionner en tant que professionnel de l'adaptation, de la qualité et de la sécurité du cadre de vie.
- Mettre en oeuvre les conditions d'un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé en lien avec le projet de la personne accompagnée.
- Entretien le cadre de vie, Entretien le linge
- Respecter les principes de l'hygiène alimentaire
- Préparer les repas.
- Gérer les stocks et les achats du quotidien
- Assurer la prévention des incidents ou accidents
- Assurer les premiers secours en situation de travail et être acteur de la prévention.
- Mettre en oeuvre des modalités d'accompagnement adaptées au cadre de vie de la personne.
- Intervenir dans un cadre réglementaire.
- Prendre en compte les besoins de la personne dans le cadre de son intervention.
- Adopter une posture bienveillante.
- Repérer les problématiques selon les publics
- Alerter, prévenir et gérer des situations problématiques.
- S'inscrire dans un contexte social, médico-social et sanitaire.
- Répondre aux enjeux d'un accompagnement adapté en équipe.
- Coopérer avec l'équipe et l'ensemble des acteurs.



### Intitulé de la certification

Titre professionnel de Maître-sse de Maison en secteur social et médico-social et sanitaire.

Niveau de sortie : Niveau 3 (Infrabac)

Code RNCP : 37424



### Lieux de formation

ASKORIA · Campus des solidarités de Rennes, Morlaix, Vannes et Saint-Brieuc



### Durée

A l'école : 248 H

En stage : 210 H au minimum



### Contacts

L'équipe Conseil Orientation et Formation d'ASKORIA construit avec vous le parcours de formation le plus adapté.

Des réunions d'information en ligne et des rencontres de l'orientation sont proposées régulièrement sur nos territoires.

Informations sur [askoria.eu](https://askoria.eu)



## Prérequis

Salarié.e.s exerçant ou ayant exercé dans les 3 ans tout ou partie de la fonction de maître-esse de maison :

Pas de prérequis

Demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion sans connaissance du métier ni du secteur :

- Avoir réalisé une période de découverte de type période de mise en situation en milieu professionnel,
- Ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur, permettant de comprendre les conditions d'exercice de l'emploi, les attendus de l'emploi, de valider le projet.



## Certification des compétences

La formation a un caractère qualifiant. Elle est certifiée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE-FP) de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif. Elle est de ce fait, reconnue dans la convention collective 66. Un certificat de formation est délivré par la CPNE-FP dès lors que le candidat a satisfait aux épreuves d'évaluation de fin de formation et qu'il a suivi la totalité de la formation.



## Procédure d'admission

Vérification des prérequis avec un conseiller en formation d'ASKORIA

Réaliser un positionnement.

Les inscriptions se font en ligne sur le site [askoria.eu](http://askoria.eu).

Le suivi de votre dossier se fait uniquement par voie numérique (Internet et messagerie électronique)

## CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

### 3 blocs de compétences organisés en modules

La formation de Maître-se de maison (MM) est construite sur 3 blocs de compétences, organisés en modules de formation.

Chaque bloc de compétences démarre par un module d'accompagnement méthodologique de préparation à la certification du bloc.

#### BLOC 1 – Adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie

Module 1 : Adapter le cadre de vie des personnes

Module 2 : Entretenir le cadre de vie et le linge

Module 3 : Assurer la préparation et la gestion des repas

Module 5 : Prévenir les incidents ou accidents sur les personnes

Module 6 : Répondre aux incidents ou accidents sur les personnes

#### BLOC 2 – Accompagnement des personnes

Module 1 : Mettre en oeuvre des conditions d'accompagnement

Module 2 : Intervenir dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Module 3 : Prévenir et gérer des situations problématiques

#### BLOC 3 – Participation à l'équipe pluriprofessionnelle

Module 1 : Se positionner en tant que professionnel d'un secteur social, médico-social et sanitaire

Module 2 : Travailler en équipe pluriprofessionnelle

### La formation théorique

La formation théorique dispensée à ASKORIA dure **248H**. Elle est assurée par des formateurs experts et une équipe facilitatrice permettant la montée en compétence.

De nombreux enseignements sur plateau technique permettent un apprentissage concret des gestes métiers.

Des temps forts avec la promotion de stagiaires « Surveillants de nuit » permettent de croiser les approches professionnelles.

### La formation pratique

Les périodes de formation sur terrain professionnel s'organisent sur le principe de l'alternance, sur une base 210 heures de formation pratique minimum.

Les personnes qui ne connaissent ni l'emploi ni le secteur d'activité du Maître de maison auront à réaliser une période de 210 h de stage en alternance avec les temps de formation.

Les personnes en recherche d'emploi auront la possibilité de réaliser 4 semaines (140 heures) dans un lieu et 2 semaines (70 heures) dans un autre.